



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/03/2024)¹⁾

Clinique les Buissonnets

Chambre BASIC

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité.

95 €

Chambre STANDARD

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité d'une superficie allant jusqu'à 19 m².

La télévision est offerte.

100 €

Chambre CONFORT

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité d'une superficie allant jusqu'à 19 m², et bénéficiant d'une salle de bain rénovée.

Le WIFI, la télévision, l'ouverture de ligne téléphonique (20€ de crédit) sont offerts.

120 €

Chambre GRAND CONFORT

Une chambre privative pour plus de bien être et de sérénité, d'une surface allant jusqu'à 19m². Elle bénéficie d'une salle de bain rénovée, d'une décoration soignée et d'une vue sur les jardins.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une plateau de courtoisie et deux repas accompagnements par mois.

La télévision, le wifi ainsi que l'ouverture de ligne téléphonique (20€ de crédit) sont offerts.

140 €

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.

Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (tarifs au (01/03/2024)) Clinique les Buissonnets

Chambre SUPERIEUR

Une chambre privative et entièrement rénovée d'une surface de 17 m² et offrant une belle exposition.

155 €

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une plateau de courtoisie et deux repas accompagnements par mois ainsi qu' une séance bien-être au choix (coiffure ou pédicure au premier tarif).

La télévision, le wifi ainsi que l'ouverture de ligne téléphonique (30€ de crédit) sont offert.

Chambre PRIVILEGE

Une chambre privative entièrement rénovée et offrant une belle exposition avec vue sur les jardins d'une surface allant jusqu'à 23 m².

220€

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une plateau de courtoisie un petit-déjeuner gourmand le week-end, et quatre repas accompagnements par mois ainsi qu' une séance bien-être au choix (coiffure ou pédicure au premier tarif).

La télévision, le wifi ainsi que l'ouverture de ligne téléphonique (40€ de crédit) sont offert.

Chambre GRAND PRIVILEGE

Une chambre privative plus spacieuse et rénovée de 23 m² disposant d'un frigo, d'un lit 120 cm, et d'un espace salon.

310€

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une plateau de courtoisie un petit-déjeuner gourmand le week-end, et quatre repas accompagnements par mois ainsi qu' une séance coiffure par mois et une pédicure par séjour (au premier tarif) ainsi qu'un bouquet de fleurs pars semaine.

La télévision, le wifi ainsi que l'ouverture de ligne téléphonique (40€ de crédit) sont offert.

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

⁽¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.

www.emeis.fr